

partie 5

Quel est le niveau de l'empreinte carbone dans les grandes régions du monde et en France ?

— L'empreinte carbone permet d'estimer les émissions de GES liées à la consommation des Français, que celles-ci soient émises sur le territoire national ou émises à l'étranger pour satisfaire la demande française. L'empreinte carbone de la France est nettement supérieure aux seules émissions sur le territoire national : + 45 % en 2018. La moitié de l'empreinte carbone est importée. En 2021, l'empreinte carbone de la France est estimée à 604 Mt CO₂ éq, soit 8,9 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant.



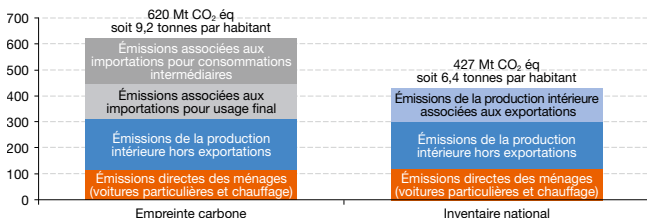
Empreinte carbone et émissions territoriales

Deux méthodes complémentaires permettent d'apprécier les pressions d'un pays sur le climat :

- Les **inventaires nationaux** (approche territoriale) comptabilisent des quantités de GES physiquement émises à l'intérieur du pays par les ménages (voitures et logements) et les activités économiques (consommation d'énergie fossile, procédés industriels et émissions de l'agriculture). Les données issues des inventaires, élaborés chaque année pour répondre aux normes de la CCNUCC, sont les plus courantes et celles actuellement privilégiées pour le suivi des politiques nationales et les comparaisons internationales.
- L'**empreinte carbone** est une estimation des GES induits par la demande finale intérieure du pays (consommation finale et investissements). L'empreinte est constituée des émissions directes des ménages (logements et véhicules), des émissions de la production nationale (hors exportations) et des émissions des activités économiques étrangères dont la production est destinée aux importations du pays.

COMPARAISON DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA FRANCE ET DE L'INVENTAIRE NATIONAL EN 2018

En Mt CO₂ éq



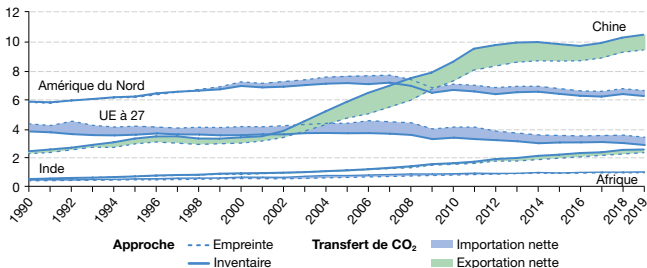
Note : l'empreinte et l'inventaire (voir glossaire) portent sur les trois principaux GES (CO₂, CH₄, N₂O) hors UTCATF. Champ : périmètre Kyoto (métropole et outre-mer appartenant à l'UE).

Sources : Citepa ; AIE ; FAO ; Douanes ; Eurostat ; Insee. Traitement : SDES, 2022

Le niveau de l’empreinte carbone de la France est sensiblement supérieur à celui des émissions sur le territoire national : 620 Mt CO₂ éq contre 427 Mt CO₂ éq, soit 45 % d’émissions en plus en 2018. Les émissions associées aux exportations représentent 30 % des émissions sur le territoire national tandis que les émissions associées aux importations constituent la moitié de l’empreinte carbone en 2018.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES ÉMISSIONS DE CO₂ DUES À LA COMBUSTION D’ÉNERGIE SELON LES APPROCHES

En Gt CO₂

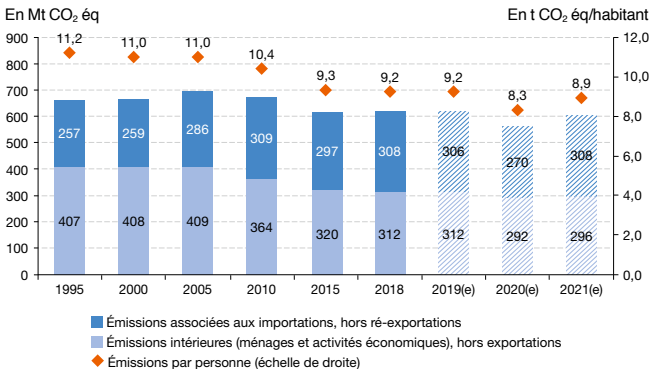


Source : I4CE, à partir de Global Carbon Budget 2021, 2022 et Banque Mondiale 2022

Entre 1990 et 2019, les émissions de CO₂ liées à la combustion d’énergie des pays de l’OCDE ont progressé de 2 % selon l’approche inventaire et de 6 % selon l’approche empreinte. Sur cette période, elles ont diminué de 25 % dans l’UE-27 suivant l’approche inventaire et de 21 % suivant l’approche empreinte. En revanche, elles ont triplé en Chine, quelle que soit l’approche.

En 2019, les émissions par habitant en Chine étaient légèrement supérieures à celles de l’UE-27 selon l’approche inventaire (environ 7,5 t CO₂/hab/an contre 6,5 t CO₂/hab/an, soit un écart de 15 %). En revanche, selon l’approche empreinte, elles étaient 13 % plus faibles que dans l’UE-27, et environ 30 % plus faibles que la moyenne de l’OCDE (6,7 t CO₂/hab/an en Chine, contre 7,7 t CO₂/hab/an dans l’UE et 10,1 t CO₂/hab/an en moyenne dans l’OCDE).

ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA FRANCE



(e) = estimations.

Note : l'empreinte carbone porte sur les trois principaux gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O).

Champ : périmètre « Kyoto » (métropole et outre-mer appartenant à l'UE).

Sources : Citepa ; AIE ; FAO ; Douanes ; Eurostat ; Insee. Traitement : SDES, 2022

En 2021, l'empreinte carbone est estimée à 604 Mt CO₂ éq, soit une hausse de 7 % par rapport à l'année 2020, caractérisée par une chute historique des émissions de gaz à effet de serre en lien avec le contexte de la crise sanitaire. Le rebond des émissions en 2021 resterait toutefois en deçà du niveau des émissions de 2019. Depuis 1995, l'empreinte carbone a diminué de 9 % alors que la demande finale intérieure, dont le montant conditionne en partie le niveau de l'empreinte, a augmenté de 50 %. La baisse de l'empreinte carbone entre 1995 et 2021 traduit deux dynamiques distinctes : une réduction des émissions intérieures (ménages et activités économiques) de 27 % et un accroissement des émissions associées aux importations de 20 %. En 2021, les émissions importées représentent 51 % des émissions totales de l'empreinte. Rapportée au nombre d'habitants, l'empreinte carbone est estimée à 8,9 tonnes de CO₂ éq par personne en 2021. Compte tenu de l'augmentation de la population, la réduction de l'empreinte carbone par personne entre 1995 et 2021 est estimée à 20 %.

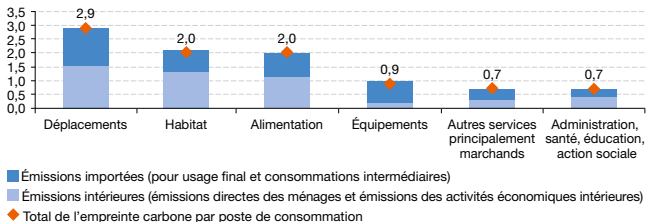
L'EMPREINTE CARBONE DE LA DEMANDE FINALE DE LA FRANCE PAR POSTE DE CONSOMMATION

En 2018, l'empreinte carbone moyenne d'un Français est estimée à 9,2 tonnes de CO₂ éq. Cette estimation comprend les émissions directes des ménages (voitures particulières et chauffage des logements) ainsi que les émissions associées aux biens et services adressés à la demande finale (consommation finale et investissements). Les émissions directes des ménages et celles associées aux 64 biens et services composant la demande finale peuvent être allouées à différents postes de consommation : déplacements, habitat, alimentation, équipements et services.

Se déplacer, se loger et se nourrir agrègent les trois quarts des émissions de gaz à effet de serre de l'empreinte carbone d'un Français : 31 % pour le transport des ménages (2,9 t CO₂ éq/hab), 22 % pour leur habitat (2,0 t CO₂ éq/hab), 22 % pour leur alimentation (2,0 t CO₂ éq/hab), 10 % pour l'achat de biens d'équipement (0,9 t CO₂ éq/hab) et 15 % pour les services marchands et non marchands utilisés par les ménages (1,4 t CO₂ éq/hab). Environ la moitié des émissions sont importées pour les postes déplacements (47 %), alimentation (46 %), et administration, santé, éducation et action sociale (48 %). Les émissions importées sont prépondérantes pour le poste équipements (81 %) et pour les services marchands (63 %) et minoritaires pour le poste habitat (38 %).

Décomposition de l'empreinte carbone par poste de consommation en 2018

En tonnes de CO₂ éq par an et par personne



Note : l'empreinte et l'inventaire (voir glossaire) portent sur les trois principaux GES (CO₂, CH₄, N₂O) hors UTCATF. Champ : périmètre « Kyoto » (métropole et outre-mer appartenant à l'UE).

Sources : SDES, 2022 d'après Citepa ; AIE ; FAO ; Douanes ; Eurostat ; Insee

